



MAIRIE DE SILLEGNY  
57420

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :  
D\_2021\_2\_3

Nombre de conseillers en  
exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L' an deux mille vingt et un, le vendredi 26 février à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle Pauline de Turgy, Rue de l'église à SILLEGNY, sous la présidence de Monsieur GRUNFELDER Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du : 22 Février 2021

**Présents** : Monsieur GRUNFELDER Jean-Marc, Monsieur DESTREMONT Jean-Paul, Madame CAPUOZZO Aurélie, Monsieur GIANESELLO Laurent, Monsieur CARRE Gilles, Monsieur KLEIN Jean-Paul, Monsieur WOIRHAYE Daniel, Madame CALLIZOT Marie-Claude, Madame DRIDÉ Valérie, Madame PERRETTA Margaux, Madame THOUVENOT Géraldine

**Objet : Périmètre délimité  
des abords : proposition  
PDA modifié suite à  
l'enquête publique**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

**Secrétaire de Séance** : Madame Aurore DART

Vu le Code du Patrimoine, et notamment les articles L621-31 et R621-93 ;  
Vu les observations ou propositions recueillies durant l'enquête publique unique ;  
Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur en date du 10/12/2020 ;  
Vu le dossier relatif au Périmètre Délimité des Abords des Monuments Historiques énumérés ci-dessous :

- L'église Saint-Martin, par arrêté du 09 mai 1881

Considérant que les résultats de l'enquête publique unique justifient la modification du Périmètre Délimité des Abords ;

Les membres du Conseil Municipal décident :

- DE DONNER UN ACCORD sur le Périmètre Délimité des Abords des monuments Historiques tel
- qu'annexé à la délibération et autorisent M. le Maire à effectuer les démarches administratives nécessaires.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 26/02/2021, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le

Le Maire,  
GRUNFELDER Jean-Marc

Envoyé en préfecture le 02/03/2021  
Reçu en préfecture le 02/03/2021  
Affiché le  
ID : 057-215706524-20210226-02S20210226D003-DE

